

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20176 - 78ÈME ANNÉE

Filière canne : le conseiller départemental PCR du Port appelle à faire toute la transparence sur les richesses produites par la canne à sucre à La Réunion

Jean-Yves Langenier : « La transparence ? Tereos, Albioma ne connaissent pas »

Dans les négociations de la Convention canne, les planteurs font face à l'intransigeance des industriels qui refusent toute augmentation du prix de la canne à sucre à La Réunion. Or, à la différence des planteurs dont les revenus tirés de la canne à sucre sont connus publiquement, les industriels se démarquent par l'opacité entretenue sur les bénéfices obtenus à partir du travail des planteurs. Dans une tribune libre diffusée hier aux médias, Jean-Yves Langenier, conseiller départemental communiste du Port, souligne que « cette transparence permettra d'arriver d'autant plus facilement à la répartition la plus équitable des bénéfices produits par la canne à sucre entre tous les acteurs de la filière. Elle sera aussi un signal important adressé à tous les partenaires : à la croisée des chemins, les acteurs de la filière canne auront su se rassembler autour de l'essentiel, garantir la survie des planteurs sans qui la canne à sucre et toute l'industrie qui en découle ne peuvent exister ».

A moins d'un mois du début de la campagne sucrière, les négociations de la Convention canne n'ont toujours pas abouti. Le prix de la canne récoltée par les planteurs et achetée par Tereos n'est donc pas encore fixé.

Deux importantes manifestations, organisées à une semaine d'intervalle par les planteurs réunis en Inter-syndicale, ont montré l'exaspération de nombre d'entre eux. Le découragement monte, ce qui est de nature à fragiliser la filière.

Si la filière canne est en grand danger, toute l'économie est concernée. Ce sont près de 18.000 emplois répartis dans toutes les communes de La Réunion, y compris au Port – la seule commune urbaine de l'île –

où se situent des sites industriels de transformation du sucre, et où transite la totalité du sucre exporté de La Réunion.

Depuis de nombreux mois, on sentait monter l'inquiétude des planteurs relayée par les syndicats. Plusieurs années de sécheresse et la hausse des prix des intrants étaient à l'origine d'importantes difficultés. A ce titre, les planteurs ont obtenu de l'État cette année la garantie d'une aide supplémentaire annuelle d'un montant de 14 millions d'euros jusqu'en 2027, date de fin de la Convention canne actuellement en négociation. Sur la même période, l'industriel Tereos bénéficiera du maintien de l'aide compensatoire à la suppression du quota sucrier depuis 2017, soit 28 millions d'euros par an. Cette aide vise à effacer le déficit de compétitivité du sucre réunionnais sur le marché européen vis-à-vis du sucre de betterave.

L'accélération de la hausse des prix des matières premières et du fret maritime ont d'importantes répercussions sur le coût des intrants. Dans ces conditions, il est compréhensible que les planteurs obtiennent une revalorisation du prix de la canne à sucre payé par Tereos. L'industriel la refuse, affirmant que sans un soutien supplémentaire des pouvoirs publics, il ne pourra pas garantir le prix d'achat de la canne à sucre jusqu'en 2027. Même son de cloche du côté d'Albioma, qui utilise la bagasse des cannes traitées dans les usines sucrières pour produire une partie de l'électricité vendue ensuite à EDF, et qui alimente la recette bagasse versée aux planteurs.

La position des industriels interroge.

Concernant Tereos, il faut constater que sur le marché mondial ou européen, le prix du sucre ne cesse d'augmenter depuis 2019. La guerre en Europe accentue

cette tendance car elle implique directement dans le conflit deux importants pays exportateurs de denrées alimentaires dont le sucre. Dans le même temps, d'autres pays exportateurs importants réduisent leurs livraisons. C'est notamment le cas du Brésil qui veut consacrer plus de cannes à la production d'éthanol pour diminuer sa dépendance aux importations de pétrole, compte tenu de la hausse importante du prix du baril. L'Inde a décidé de suspendre ses exportations pour garantir sa souveraineté alimentaire en ces temps incertains. Ces seuls éléments augurent des surprofits pour les producteurs de sucre, dont Tereos fait partie.

Concernant Albioma, la bagasse est désormais une matière première d'autant plus importante que les centrales thermiques du Gol et de Bois-Rouge ne peuvent plus brûler du charbon. Cela conduit Albioma à remplacer le charbon par de la biomasse importée sous forme de pellets de bois. Or, 1,8 million de tonnes de cannes récoltées produisent environ 600.000 tonnes de bagasse, une biomasse locale utilisée par les centrales d'Albioma à La Réunion et qui n'a donc pas besoin d'être importée d'un autre continent.

Alors que le coût de l'énergie augmente partout dans le monde, comment expliquer que la source d'énergie produite par les planteurs ne suive pas la même tendance ?

Ces éléments d'analyse de la conjoncture internationale sont en décalage avec la position des industriels. Pour rétablir la confiance nécessaire à des discussions sereines et rapides, il est nécessaire que les industriels doivent faire preuve de la plus grande transparence quant aux profits qu'ils tirent de la canne à sucre produite par les planteurs de La Réunion.

Par exemple chez nos voisins à Maurice, le Syndicat du sucre publie un rapport annuel où figurent les bénéfices de chaque valorisation de la canne à sucre, ainsi que les marchés d'écoulement.

Cette exigence de transparence demandée aux industriels est d'autant plus importante que :

- des dizaines de millions d'euros d'argents publics sont investis chaque année dans la filière et bénéficient pour une part importante aux industriels ;
- les revenus des planteurs liés à la vente de canne à sucre sont parfaitement connus par les industriels et l'État. Il n'est pas possible que l'on demande aux plan-

teurs la transparence, mais que Tereos et Albioma ne fassent pas la même chose concernant les bénéfices uniquement réalisés à La Réunion.

Dans une motion adoptée à l'unanimité mercredi 22 juin, les conseillers départementaux ont pris fait et cause pour les planteurs et réclament la revalorisation de l'ensemble des produits de la canne, dont naturellement le sucre, la bagasse... et demandent également le soutien renforcé de l'État et de l'Union européenne pour conforter la filière.

Faut-il rappeler que la dernière mission des inspections générales diligentée par l'État sur la filière canne-sucre-énergie-rhum a pointé du doigt la « situation monopolistique » de Tereos générant la méfiance du monde des planteurs. Cette mission a notamment préconisé une plus grande transparence financière de l'entreprise Tereos.

Cette transparence permettra d'arriver d'autant plus facilement à la répartition la plus équitable des bénéfices produits par la canne à sucre entre tous les acteurs de la filière. Elle sera aussi un signal important adressé à tous les partenaires : à la croisée des chemins, les acteurs de la filière canne auront su se rassembler autour de l'essentiel, garantir la survie des planteurs sans qui la canne à sucre et toute l'industrie qui en découle ne peuvent exister.

Jean-Yves Langenier,
Conseiller départemental du Port

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Hausses des prix, va-t-on continuer à regarder sans rien faire ?

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % en mai à La Réunion, selon l'Insee. La hausse concerne tous les secteurs à l'exception de l'alimentation. Sur un an, l'inflation atteint 3,8 % sur l'île, contre 5,2 % en moyenne nationale.

Sur douze mois à fin mai, l'inflation atteint 3,8 % sur l'île, un niveau inégalé depuis vingt ans. Les prix de l'énergie font un bond de 23,3 % et ceux de l'alimentaire de 5,4 %. Malgré la baisse enregistrée en mai, la hausse des prix des produits frais s'élève à 19,5 %. L'augmentation des prix des produits manufacturés est moindre (+2,7 %), tout comme celle des services (+1,5 %), mais celle des prix des transports s'élève à 27 %. Avant 2021, la vie était déjà chère, mais depuis un an rien n'est plus tenable.

La hausse des prix agricoles menace de faire basculer dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire les habitants des pays les plus fragiles. Le sujet sera au menu d'une conférence internationale organisée vendredi 23 juin par l'Allemagne et du sommet du G7 qui doit débiter dimanche 26 juin. Les ONG demandent un encadrement plus strict des marchés pour lutter contre les comportements spéculatifs qui amplifient les variations de prix. « La guerre en Ukraine a créé les conditions parfaites pour une crise alimentaire mondiale qui pourrait durer des années », alertait à la mi-juin le centre de recherche Allianz Trade. L'Ukraine fournissait en effet avant la guerre 12 % du marché mondial du blé, 15 % du maïs et 50 % de l'huile de tournesol. Elle produit de quoi nourrir 400 millions de personnes par an, 10 fois sa population.

La vraie raison du renchérissement de la vie est la spéculation. « Une partie de l'augmentation des prix alimentaires mondiaux a été déclenchée par des investisseurs qui achètent des stocks de produits agricoles, les conservent pendant quelques semaines ou quelques mois, n'approvisionnent pas le marché, et les vendent lorsqu'ils voient une plus grande opportunité de profit avec la hausse des prix », a déclaré Éric Toussaint, porte-parole du réseau international du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (Cadtm). Au-delà de la guerre en Ukraine, qui a déclenché la hausse des prix des céréales, le porte-parole a souligné que le problème est le « modèle néolibéral, qui conduit les pays à être brutalement touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires », étant donné qu'il a favorisé la fragmentation et la spécialisation de la production.

Les chiffres sont éloquentes : en mars 2022, le niveau des recettes de l'État était en hausse de 27 % par rapport à 2021... Soit 79 milliards contre 62 milliards l'année dernière. Et si on remonte à 2019, en considérant que les années 2020 et 2021 sont des années atypiques, on reste très au-dessus puisqu'à fin mars 2019, les recettes de l'État étaient de 63 milliards d'euros. En quelque sorte, l'inflation permet de remplir les caisses publiques et de ponctionner l'épargne des Français. Enfin, il faut noter que les recettes de l'État ne sont pas les seules à bénéficier de ce phénomène, car les recettes de cotisations sociales augmentent aussi plus que prévu cette année (et ce, d'autant plus que la masse salariale a augmenté de 7 % en 2021). Il en est de même pour la Région, qui touche les taxes sur l'essence et le gaz à La Réunion et non l'État. Il est temps de redistribuer des surplus de recette pour rendre la vie quotidienne des Réunionnais un peu plus soutenable.

“Vivre, c'est agir.” Anatole France

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

An pansan in fraz Boris Gamaleya :

La lang ni réaksyonèr, ni progrèsist...

Mézami zordi mi rapèl in kozman mwin la antand Boris Gamaleya la di avèk mwin, in zour kan mwin lété jenn é ké mwin t'aprè vante nout lang kréol rényonèz pou son kapassité d'dir lé shoz bien konm k'i fo, mèm shanj lé shoz... Dann mon délir, mwin téi antrovoi la kapassité shanj galman noute sossyété, amenn la révolission nout pti group téi prépar dann tan-la.

Boris la ramenn amwin dsu la tèr par in sinp parol. Li la di amwin : « La lang lé ni réaksyonèr, ni révolissionèr. ». Ankor bien li la pa di amwin konm Roland Barthes téi di : « La lang lé fashiste ! »... Antouléka mwin té pa bien apré in romontaz bretel konmsa. Mèm si son voi lété dou konm dabitide, mwin la trouv sa vyolan vèye pa koman. Vyolan pa si tèlman kont mwin, mé kont kékshoz mwin téi oi konm in patrimoine sakré : nout lang kréol rényoné.

Koman ! Nout lang kréol rényoné, kaziman kado d'Bondyé ! Nout lang apré lité pou rézist avèk – donk kont – la lang bande fransé, lo gran om té i di, èl lé pa réaksyonèr ! Tan myé ankor ! Mé èl lé pa non pli révolissionèr ! Inpossib, insiportab pou mwin dann mon jenn tan-in kouto dann do de la par d'in moune mwin té i oi konm lo sovèr nout lang donk lo sovèr lo jéni nout pèp. I di pa la lang sé lo promyé maniféstassion lo jéni d'in pèp ?

Mézami lété konmsi lo syèl l'avé tonb dsu mon tète.

Aprésa mwin la kalkil téi falé mi rovoi lé shoz d'in n'ot manyèr : par égzanp in lang i pé kominik in méssaz é méssaz-la i pé z'ète réaksyonèr, konm li pé z'ète progrèsist mèm révolissionèr. Li pé z'ète portèr d'in révolission konm d'in kont-révolission... Kan mwin lé bien avèk mwin-mèm mi antrevoi nou l'aprè viv dopi in bon koup de tan sak ni pé apèl in shanjman d'paradigme, donk in shanjman d'modèl.

Shanjman d'modèl avèk lo bilinguisme ni oi arivé, avèk in kiltir rényonèze ni oi ranforsé, avèk noute lékonomi ni oi dévlopté, noute lanvironeman sové, nout sossyété désouvajé, l'égalité avansé. In révolission ? Danzéré ! OK, m é mi pans lo moune i doi z'ète danzéré koméla, si li vé kontinyé égzisté.

A bon ékoutèr, salu !

Justin